

ENGAGEMENTS POLITIQUES POUR LES DROITS DES ENFANTS : Promesses Mondiales et Africaines

Le siècle dernier a été marqué par une concentration accrue sur la promotion des intérêts des enfants. De l'élaboration d'instruments des droits des enfants complets aux objectifs mondiaux et aux buts régionaux pour améliorer le bien-être des enfants, de nombreux gouvernements Africains ont signalé leur intention d'améliorer la santé et l'éducation, de fournir une meilleure protection et de réduire la pauvreté et la faim. Par conséquent, les dix dernières années ont vu un progrès considérables dans le bien-être des enfants dans de nombreux pays tandis que les gouvernements traduisent la rhétorique politique en allocations budgétaires concrètes au bénéfice de leurs enfants.

Par exemple, des parties de l'Afrique ont connu des réductions remarquables de la mortalité infantile, de fortes augmentations de la couverture d'immunisation, une croissance considérable de l'accès des enfants à l'éducation primaire et secondaire, avec un écart en diminution entre les genres. Pourtant, des millions d'enfants meurent toujours de causes prévenables, l'accès au traitement de maladies potentiellement fatales demeure faible, et de nombreux élèves n'achèvent pas leur éducation primaire ou ne continuent pour profiter des bénéfices et des opportunités qui résultent de l'éducation secondaire.

Les gouvernements Africains ont un devoir moral et économique d'investir dans les secteurs et les programmes qui ont un impact sur les enfants et qui continuent d'exploiter l'élan de la décennie précédente. Ci-dessous se trouvent quelques uns des engagements clé que l'Afrique a promis à ses enfants- des promesses qui ne seront tenues que par le biais d'un engagement budgétaire adéquat et durable.

La Convention de l'ONU sur les Droits des Enfants (UNCRC)

La Convention des Droits des Enfants est le premier instrument juridiquement contraignant qui incorpore la gamme complète des droits humains pour les enfants-civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. Passée en 1989, elle indique que le monde reconnaît que les enfants aussi ont des droits humains, et elle déclare que chaque enfant a le droit d'avoir un niveau de vie adéquat et le plus haut degré réalisable de la santé et de l'éducation sur la base de l'égalité d'opportunité.

La Convention est un ensemble universellement accepté de normes et d'obligations non négociables qui présentent les droits humains de base que les enfants partout possèdent;

- Le droit à la survie
- Le droit de se développer pleinement
- Le droit de protection contre des influences nuisibles, l'abus et l'exploitation
- Le droit de participer pleinement dans la vie familiale, culturelle et sociale.

La Convention protégé les droits des enfants en établissant des normes dans les soins de la santé, l'éducation et les services juridiques, civils et sociaux.

Jusqu'à Novembre 2009, 194 pays ont ratifié la Convention.

La Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre des Enfants (CADBE)

Adoptée par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) d'alors en 1990, la Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre des Enfants est un cadre global qui présente les droits de base des enfants (définis en dessous de 18 ans), la protection à offrir aux enfants contre les formes variées d'abus et d'exploitation sociale, économique, culturelle et politique, et les mécanismes de mise en œuvre.

Elle a créé un Comité d'Experts Africains sur les Droits et le Bien-Etre des Enfants(Comité d'Experts) pour promouvoir et protéger les droits établis par la Charte. Jusqu'à Février 2009 la Charte a été signée par 45 des 53 pays en Afrique.

La Déclaration d' Abuja

En Avril 2001, les Ministres Africains de la Santé se sont réunis lors d'un sommet spécial à Abuja, Nigéria sous l'égide de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Le sommet s'est conclu avec l'adoption de la Déclaration d'Abuja, qui présente la réponse du continent au VIH/SIDA, à la tuberculose (TB) et autres maladies infectieuses.

L'engagement majeur fait par les gouvernements Africains dans la Déclaration d'Abuja était de dépenser 15 % de leur budget national sur le secteur de la santé.

Seulement quatre pays ont atteint cet objectif jusqu'à présent (le Libéria, le Rwanda, la Tanzanie et la Zambie).

La Déclaration *Education Pour Tous* de Dakar

En 2000 un cadre mondial a été adopté par 164 gouvernements réaffirmant leur résolution d'agrandir les opportunités d'enseignement pour chaque enfant, jeune personne et adulte. Il stipule que les gouvernements allouent au moins 7% de leur PIB à l'éducation jusqu'à 2005; augmentant à 9% jusqu'à 2010.

Les objectifs centraux incluent d'assurer que jusqu'à 2015 tous les enfants, en particulier les filles, les enfants dans des circonstances difficiles et ceux qui appartiennent aux minorités ethniques, ont accès et achèvent une éducation primaire gratuite et obligatoire de bonne qualité.

Elle incluse également des engagements pour agrandir et améliorer les soins et l'éducation globaux de la petite enfance, en particulier pour les enfants les plus vulnérables et les plus défavorisés.

Seulement six pays ont atteint l'objectif de 9 %. Les dépenses moyennes sur l'éducation en Afrique sont de seulement 4% du PIB.

Les Objectifs de Développement du Millénaire (OMDs)

Le Sommet de l'ONU sur les Objectifs de Développement du Millénaire (OMDs)tenu en Septembre 2000 a vu 189 gouvernements s'accorder sur huit objectifs centraux avec des buts qui constituent les objectifs de développement les plus largement soutenus, complets et spécifiques les dirigeants mondiaux ont accepté. Avec l'intention d'atteindre ces objectifs d'ici 2015, beaucoup d'entre eux affectent et ont un impact sur le bien-etre des enfants.

Les objectifs spécifiques visant les enfants incluent :

- Réduire la mortalité des moins de cinq ans de deux tiers de son niveau en 1990
- Réduire de moitié la proportion des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour
- Réduire de moitié la proportion de personnes qui souffrent de la famine
- Eliminer la disparité des genres dans l'éducation primaire et secondaire
- Assurer que tous les garçons et les filles achèvent un parcours complet d'enseignement primaire
- Eliminer la disparité des genres à tous les niveaux d'éducation et habiliter les femmes

- Réduire le taux de mortalité maternelle de trois quarts
- Stopper et commencer à inverser la propagation du VIH/SIDA
- Stopper et commencer à inverser l'incidence du paludisme et d'autres maladies principales
- Réduire de moitié la proportion de personnes sans accès à l'eau potable et à des installations sanitaires de base